







CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT ENTRE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA DRÔME ET LA LPO DÉLÉGATION DRÔME-ARDÈCHE POUR LA BIODIVERSITÉ DANS LES MILIEUX AGRICOLES

drome.chambres-agriculture.fr auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/lpo-locales/drome-ardeche/









C'est en 2015 que la LPO AURA et la CA26 ont signé la première convention de partenariat, actant leur volonté d'oeuvrer ensemble pour la prise en compte de la biodiversité dans les milieux agricoles.

Au terme de cet engagement, de nombreux projets et actions conjointes ont été réalisés, positionnant la CA26 et la LPO Drôme-Ardèche comme des acteurs incontournables sur les sujets liés à la biodiversité agricole dans le département de la Drôme.

En 2023, les deux structures réaffirment leur engagement commun au service de la biodiversité agricole, au travers du renouvellement de leur convention de partenariat. L'objectif de cette seconde convention est de confirmer la volonté des deux structures de porter des projets communs et de travailler ensemble pour la prise en compte de la biodiversité dans les paysages et les pratiques agricoles.

Elle traduit une forte volonté de coopération et engage les deux structures à collaborer sur les axes suivants :

- Renforcer, partager et valoriser la connaissance de la biodiversité en milieu agricole
- Coopérer pour la préservation des sites, territoires et espèces à enjeux
- Expérimenter des techniques alternatives pour la lutte contre les espèces à problème pour l'activité agricole, notamment à travers la plateforme TAB (Techniques Alternatives et Biologiques).
- Développer, diffuser et favoriser les bonnes pratiques pour la sauvegarde de la biodiversité en milieu agricole
- Aider à la mobilisation locale pour l'émergence de projets volontaires en faveur de la biodiversité en milieu agricole

Chambre d'agriculture de la Drôme et biodiversité agricole CHAMBRE D'AGRICULTURE D'AGRICULTURE DRÔME

DÉVELOPPER LA BIODIVERSITÉ ET FAVORISER SES SERVICES AUX CULTURES

La Drôme se caractérise par la diversité des productions et des agriculteurs qui la compose, elle est plurielle et variée. Plurielle par la diversité des productions et des paysages qui la façonne et variée par la richesse de la diversité faunistique et floristique qu'elle accueille.

L'agriculture a modelé les paysages, cœur de métier est de nourrir les Hommes en rendant les écosystèmes productifs. L'activité agricole entretien un lien très étroit avec la nature et les ressources naturelles. De nombreux services sont rendus par les écosystèmes aux agriculteurs (épuration de l'eau, pollinisation, prédation, production d'énergie...). Aujourd'hui, l'agriculture est aux premières loges face aux menaces qui pèsent sur la biodiversité et les écosystèmes climatiques, (changements surexploitations pollution. des ressources, destructions d'habitats...).

Par leurs pratiques agricoles et la gestion des espaces, les exploitants participent à la préservation et la régénération de la biodiversité sur leurs exploitations afin de conserver la richesse des habitats et garantir le maintien de la biodiversité du monde agricole.

LA BIODIVERSITÉ, AU CŒUR DES MISSIONS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA DRÔME

La Chambre d'agriculture de la Drôme, depuis de nombreuses années, s'engage auprès des agriculteurs et agricultrices en matière de biodiversité et d'agroforesterie.

Actions menées :

- Communication et sensibilisation des agriculteurs à la biodiversité en milieu agricole
- Réalisation de diagnostic biodiversité sur les exploitations (état des lieux du potentiel d'accueil, des pratiques favorables et formulation de préconisations...)
- Conseil à la mise en place d'aménagements biodiversité (bandes enherbées, couverts végétaux, nichoirs, perchoirs, mare, ...)
- Formations à la reconnaissance d'auxiliaires des cultures, à l'observation de la biodiversité sur les parcelles agricoles, à la création d'aménagements biodiversité (nichoirs, mares, ...)
- Conseils de gestion et d'entretien d'espaces biodiversité (date d'entretien, interventions)

Programmes et travaux:

La Plateforme TAB est un projet porté par la Chambre d'agriculture de la Drôme sur un parcellaire de 20 ha. Elle teste et évalue des techniques alternatives et des systèmes de cultures innovants, alliant performances techniques. économiques écologiques. Depuis 2011, la biodiversité en milieu agricole est une thématique centrale de la plateforme TAB. La mise en place et la gestion aménagements dédiés, l'évaluation de leur efficacité sur la biodiversité, l'inventaire des espèces présentes et la caractérisation des services rendus par les auxiliaires des cultures sont autant de abordées questions dans les différents essais. Plus d'informations ici : https:// extranet-drome.chambresagriculture.fr/cultures/ plateforme-tab/

programme **AGRIFAUNE** rassemble les acteurs mondes agricole cynégétique en vue de tester et développer les pratiques agricoles conciliant économie, agronomie, environnement et faune sauvage. Dans ce cadre, nous menons des actions sur les bords de champs et pieds de haies : tester des mélanges de bandes enherbées pérennes favorables aux pollinisateurs et la petite faune, communiquer sur les mesures de gestions des bords de champs favorables à la biodiversité.

LPO AURA Drôme-Ardèche et biodiversité agricole



La LPO Auvergne-Rhône-Alpes (LPO AuRA) est une association engagée pour l'intérêt général de l'environnement et de la société, qui appartient au réseau de la LPO, reconnue comme première association de protection de la nature de France. Grâce à l'appui d'un solide réseau de naturalistes bénévoles ancrée dans les territoires et d'une équipe salariée, l'association agit pour développer les connaissances sur les espèces et milieux naturels. sensibiliser citoyens, mobiliser les lutter contre le déclin de la biodiversité.

Le volet agricole occupe une place centrale dans les missions de la LPO AURA DT Drôme-Ardèche. En effet, la structure mène depuis le début des années 2010 un programme d'accompagnement à la prise en compte de la biodiversité dans les espaces agricoles, à travers plusieurs axes :

L'accompagnement des agriculteurs et des autres acteurs agricoles dans prise en compte des enjeux liés à la biodiversité: diagnostics agroécologiques, préconisations d'aménagements et/ou d'évolution pratiques, conseils et accompagnements individuels collectifs. accompagnement dans la mise en œuvre des MAEC...

La conception et la mise en œuvre concrète d'aménagements en faveur de la biodiversité dans les espaces agricoles, en lien avec la biologie des espèces présentes : haies, mares, nichoirs, arbres isolés ou têtards, murets, adaptation du bâti agricole...

Laconnaissance et la protection des espèces liées aux milieux agricoles (oiseaux, chauvessouris, autres mammifères, reptiles et amphibiens, papillons et odonates...), de leur biologie, de leur répartition et de leur statut de conservation. Le développement d'actions ou de programmes visant à favoriser leur conservation, ou à favoriser leur retour.

diffusion de La ces connaissances et la sensibilisation du monde agricole et de ses acteurs (agriculteurs, coopératives, organisation de producteurs, entreprises agricoles. organismes techniques de recherche. organismes consulaires. établissements d'enseignements, collectivités...) aux enjeux liés à la biodiversité des milieux agricoles.

L'étude des interactions entre agriculture et biodiversité. notamment travers de au l'évaluation de l'impact pratiques agricoles. d'aménagements ou de système de cultures, mais



aussi via l'étude de l'impact de la biodiversité sur les cultures (régulations biologiques, dégâts...).

Pour mettre en œuvre ces projets, la LPO s'appuie sur les nombreux acteurs agricoles (chambres d'agriculture. associations. syndicats producteurs. coopératives, négoces...) ainsi que les acteurs des territoires (communes et communautés communes. naturels...). Son rôle d'expert de la biodiversité agricole est reconnu et plébiscité par nombreux partenaires ses d'agriculture (Chambre Drôme, Agribiodrôme, Valence Romans Agglo), PNR (Baronnies Provençales, Mezenc-Vivarais...), Vercors. Syndicat de la clairette de Die, ADAF, AGROOF, INRAE, Lycée et CFPPA du Valentin, MFR de Mondy, Lycée agricole Terre d'Horizon, Département de la Drôme...





LPO AURA DT DRÔME - ARDÈCHE

18 Place Génissieu, 26120 Chabeuil Contact Presse Florian BOULISSET florian.boulisset@lpo.fr 06.15.52.92.60



CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA DRÔME

145, avenue Georges Brassens - CS 3041826504 Bourg-lès-Valence cedex

Contact Presse
Adèle PARIOT
adele.pariot@drome.chambagri.fr
04.27.24.01.55 | 06.32.75.24.93

